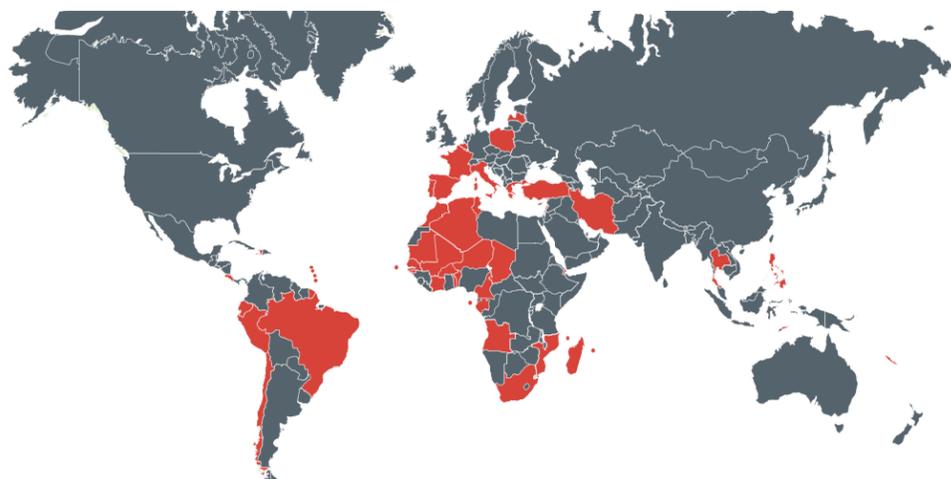


Principes et avantages des activités juridictionnelles des ISC

25 % des institutions supérieures de contrôle (ISC) représentées à l'Intosai exercent des activités juridictionnelles.

Le Forum rassemble ces ISC qui souhaitent expliquer et promouvoir leur mission juridictionnelle.



LES 12 PRINCIPES DES ACTIVITÉS JURIDICTIONNELLES DES ISC

INTOSAI-P50

Ces principes ont été formalisés au sein de l'Intosai dans la première norme sur les activités juridictionnelles : P-50

- 1** La loi doit définir le régime de **responsabilité** et de **sanction** applicable aux personnes justiciables devant l'ISC.
- 2** **Le ou les membres de l'ISC**, impliqués dans les activités juridictionnelles, **doivent bénéficier de garanties** juridiquement définies, qui garantissent explicitement leur **indépendance** vis-à-vis des autorités publiques.
- 3** L'ISC doit avoir des pouvoirs ou des droits légaux garantissant son **accès à l'information**.
- 4** Un fait irrégulier ne peut être **poursuivi** ou **sanctionné** qu'avant l'expiration d'un **délai raisonnable** à compter du moment où il a été commis ou découvert.
- 5** Tout **jugement** de l'ISC doit pouvoir faire l'objet d'une objection et d'un **réexamen** et peut faire l'objet d'un **appel** ou d'une cassation conformément à la réglementation nationale.
- 6** L'ISC doit veiller à ce que les personnes justiciables devant elle bénéficient d'un **procès équitable** garanti par les procédures légales.
- 7** L'**impartialité** du processus de jugement doit être garantie par un règlement régissant les activités des ISC juridictionnelles et les procédures qui en découlent.
- 8** L'exercice de la compétence juridictionnelle doit se traduire par des décisions de justice **notifiées et exécutées**. La sanction de la responsabilité personnelle du justiciable doit être **effective**.
- 9** Une personne justiciable ne peut être condamnée pour la même irrégularité à plusieurs sanctions de même nature imposées par l'ISC.
Une personne responsable devant la loi ne **peut être condamnée pour la même irrégularité à des sanctions de nature différente** imposées par l'ISC et d'autres tribunaux que **si la loi le permet**.
- 10** L'ISC doit garantir la **qualité des procédures** juridictionnelles par un **contrôle qualité** efficace et systématique.
- 11** L'ISC doit achever la procédure juridictionnelle dans un **délai raisonnable**.
- 12** L'ISC doit veiller à ce que les **jugements**, comme toute décision judiciaire, soient **rendus publiquement, dans le respect du secret et des restrictions** liées à la confidentialité qui sont légalement établis, ainsi que de la protection des données personnelles.

7 AVANTAGES ESSENTIELS LIÉS À L'EXERCICE DES FONCTIONS JURIDICTIONNELLES DES ISC

1

Un juge qui peut prolonger et compléter les constats et recommandations de l'auditeur

2

Une garantie supplémentaire de gestion rigoureuse donnée au citoyen et au contribuable

3

Un signe tangible de la responsabilisation personnelle des gestionnaires et des exigences associées à la redevabilité

4

Une alternative pertinente au « tout-pénal »

5

Une indépendance renforcée qui bénéficie à l'ensemble des missions exercées par l'ISC

6

La culture originelle de la preuve et de la vérification, principe du « contradictoire »

7

Des règles de procédure des normes professionnelles et éthiques particulièrement exigeantes, garanties d'un contrôle qualité intégré

[Lire le plaidoyer](#)



© Direction des relations internationales, de l'audit externe et de la Francophonie - 2023

LES ACTIVITÉS DU FORUM DES ISC JURIDICTIONNELLES

2015

Novembre
France

Première réunion du Forum des ISC à vocation juridictionnelle à Paris, sous la présidence conjointe de la Cour des comptes de France et de la Contraloria General de la Republica du Chili.



[Lire la Déclaration de Paris](#)

2017

Octobre
Maroc

Première réunion du groupe de travail sur la normalisation des activités juridictionnelles à Marrakech.

2018

Juillet
Chili

Réunion plénière du Forum. Approbation d'un projet de "Principes des activités juridictionnelles des ISC".



2021

Octobre
Portugal

A Lisbonne, rédaction des lignes directrices pour la mise en œuvre de l'INTOSAI-P50 et du plaidoyer sur les 7 avantages essentiels liés à l'exercice des fonctions juridictionnelles des ISC.

2022

Novembre
Brésil

Le Forum recherche un statut officiel au sein de l'Intosai, poursuit le processus d'adoption des lignes directrices et promeut le plaidoyer.



2016

Décembre
Abu Dhabi

Réunion plénière du Forum. Cérémonie de signature de la Déclaration de Paris, qui définit l'identité des ISC juridictionnelles, énumère les valeurs qui les caractérisent et les engage à mener des actions communes pour promouvoir leur modèle.



2019

Janvier
Turquie

Réunion technique du Forum à Istanbul, pour discuter des outils de lutte contre la corruption dans le contexte d'une ISC juridictionnelle.

Septembre

Lors du XXIIIe congrès INCOSAI, la réunion plénière du Forum adopte la première norme sur les activités juridictionnelles : INTOSAI-P50.



[Lire la norme INTOSAI-P50](#)



2023

Septembre

Flyer présentant les 7 avantages essentiels de l'exercice des ISC à fonctions juridictionnelles.



Novembre
Thaïlande

Réunion du Forum sur la lutte contre la fraude et la corruption, et la place particulière des ISC dans les mécanismes nationaux et transnationaux.

